

L'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Grave problème : Qui sera Reine des Reines de Lille ?



Mlle GERMAINE DAEMERS Reine de « Vieux-Lille »



Mlle MARIETTE BORNE Reine de Esquermes-Wazemmes-Vauban



Mlle NELLY LAMBOUR Reine de Saint-Sauveur-Saint-Maurice



Mlle HONORINE VERMANDER Reine de « Moulins-Lille »



Mlle LUCIENNE CEULENAERE Reine de Fives-Saint-Maurice-lez-Lille

La Rupture de l'Entente

Alex Will

Co qui a marqué les conférences internationales de Boulogne, de Spa, de Saint-Remo en 1920, de Hythe, de Paris, de Cannes en 1921, c'est que la France s'y est présentée avec un programme précis : — Respect et application du traité de Versailles.

— Etroite collaboration avec l'Angleterre et nos alliés. — Recherche de solutions pratiques pour ramener l'état de paix et la reprise du travail en Europe.

La France a, moralement, eu la direction de ces conférences. Elle a dû faire des concessions en échange d'avantages certains. En face de l'Allemagne récalcitrante le bloc des Alliés a été maintenu.

Au contraire, la conférence de Gênes, accueillie à regret par M. Poincaré, a placé la France dans une posture bien différente. Nous y sommes allés, sans programme, sans accord préalable avec nos alliés. M. Barthou, tirillé par les programmes contradictoires de Paris, a accepté le mémorandum, puis M. Barrère l'a repoussé, les nations amies : Roumanie, Pologne, Tchéco-Slovaquie, qui s'étaient lancées dans notre sillage en cette affaire, sont abandonnées, par suite de la volte-face de M. Poincaré.

Il y a deux partis à Gênes et deux chefs : le parti des arrangements, avec M. Lloyd George, et le parti de la rigueur, avec M. Jaspard.

La France a lamentablement hésité entre ces deux positions comme l'âne de Buridan. Elle finit par se ranger derrière la Belgique. Nous y perdons du prestige, sans y gagner un résultat.

Deux groupements de nations se reforment : l'un qui comprend l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Italie; l'autre qui réunit la Belgique et la France.

Les petits Etats roumain, polonais, serbe, tchéco-slovaque, bulgare, tourbillonnent, désarmés, autour de ces deux masses et voient s'agglomérer, à leur profit, les forces de la victoire.

Tel est l'aboutissement de la politique de laisser-aller, timide, irrésolue, accompagnée de surcroît de colères et de M. Poincaré a encaissé notre part.

La rupture de l'Entente est-elle opportune à la veille du 31 mai, date d'application des paiements de l'Allemagne ? L'exécution du traité de paix sera-t-elle encore possible lorsque le bloc des alliés sera affaibli ?

Nous admettons que M. Lloyd George n'a rien fait pour faciliter la tâche de la France, mais les prédecesseurs de M. Poincaré avaient su ramener les erreurs de l'homme d'Etat anglais à un minimum de prétention. Il fallait choisir entre une politique de libéralisme fermé et une politique de reconstruction générale. Celle-ci réclamait de l'audace, celle-là de la volonté. Ces deux qualités nous ont fait défaut à Gênes.

A nos yeux, les paiements des réparations ont plus d'importance que les querelles juridiques sur le mot « droit de propriété » en Russie. Car, au fond, on chicanne sur des mots et nous risquons, par notre isolement, de perdre une chose : la certitude des paiements de l'Allemagne.

Le temps d'aujourd'hui
PLUVIEUX
Vents d'ouest à sud-ouest assez forts. Beau temps, nuageux et brumeux rares ondées se couvrant au cours de l'après-midi avec pluies, température stationnaire. Le minimum de température sera environ 5°.

L'affaire du scandale des Régions libérées

Les coupables vont être jugés en correctionnelle à Amiens

Amiens, 5 mai. — C'est devant le tribunal correctionnel d'Amiens que va être appelé l'affaire du scandale des Régions libérées.

On se rappelle les faits : De nombreux entrepreneurs furent accusés d'avoir majoré leurs mémoires dans des proportions extraordinaires, avec la complicité de fonctionnaires des Régions libérées.

Quelques-uns obtinrent un non-lieu; d'autres furent amnistiés, d'autres enfin vont être obligés de se justifier devant la justice. Parmi eux, M. Bouysse, entrepreneur de travaux publics à Paris.

M. Bouysse est accusé d'avoir majoré ses mémoires de comblement de tranchées avec la complicité de M. Sison, chef de district des Régions libérées, avec lequel il aurait ensuite constitué une association.

De ce chef, M. Bouysse est poursuivi pour corruption de fonctionnaires et pour avoir escroqué à l'Etat la somme de 3 millions dans le comblement des tranchées. M. Sison est également inculpé de complicité.

Les débats vont s'ouvrir le 8 mai, à Amiens, et doivent durer huit jours. M. Bouysse sera défendu par M. Lévy-Oulmann, du barreau de Paris.

Le Voyage Présidentiel

UNE JOURNEE DE GRAND TOURISME DANS LES MONTAGNES DE CORSE

Ajaccio, 5 mai. — Journée de grand tourisme dans les montagnes de Corse avec déjeuner en forêt d'Aitone. Tel est le programme de vendredi.

Le soir, à Bastia, départ pour le continent. La pluie est tombée la nuit et le ciel est légèrement couvert vendredi matin.

Le Président de la République quitte, à 8 heures, la préfecture d'Ajaccio. La population le salue de ses vivats enthousiastes.

Le traitement des ministres sera-t-il diminué ?

Paris, 5 mai. — La Commission des Finances de la Chambre communique la note suivante : A l'occasion de la discussion du budget du ministère de l'Intérieur, la Commission des Finances a été amenée à envisager la question de la réduction du traitement des ministres et de la dotation des Pouvoirs publics. La discussion n'ayant pu être achevée, sera reprise le 16 mai, après la distribution de l'exposé des motifs contenant les chiffres définitifs des dépenses et des recettes du budget de l'exercice 1923.

6690 Cheminots sont morts victimes de la guerre

LE NORD EN COMPTE 1106
Paris, 5 mai. — Par une question écrite, M. Lobet, député, a demandé au ministre des Travaux publics, le chiffre, par réseau, des cheminots tués à la guerre ou morts du fait de guerre dans l'exercice de leurs fonctions. Le ministre a répondu : « Les renseignements demandés par l'honorable député sont les suivants : Etat, 2 298 ; Nord, 1 106 ; Est, 1 179 ; Orléans, 663 ; P.-L.-M., 993 ; Midi, 423 ; Ceinture, 34. Total : 6.600.

Un artiste est mort d'une piqûre au doigt

Paris, 5 mai. — M. Louis Cozette, un des meilleurs artistes de l'Opéra-Comique, est mort à l'âge de 34 ans.

M. Barthou est retourné à Gênes

Les Soviétiques semblent devoir rester intransigeants

Paris, 5 mai. — M. Barthou, vice-président du Conseil, ministre de la Justice, se rendant à Gênes, a quitté Paris, par la gare de Lyon, à 11 heures 40.

Il était accompagné de MM. Lamirault, son chef de cabinet, et Alphaud, directeur de l'Office des biens et intérêts privés au ministère de la Justice. Il a été salué à son départ par MM. Paul Lafont, secrétaire d'Etat aux P. T. T. ; Rio, secrétaire d'Etat à la Marine marchande.

M. Poincaré a eu ce matin un court entretien avec M. Barthou, avant le départ du chef de la délégation française pour Gênes. M. le Président du Conseil a reçu également dans la matinée M. G. Leygues, président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre.

Les instructions de M. Barthou

Paris, 5 mai. — M. Barthou repart donc pour Gênes et personnellement fort résolu à y rester jusqu'au bout.

Les consignes qu'il emporte sont essentiellement les suivantes : 1. Soutenir les Belges jusqu'au bout dans l'affaire du mémorandum à la Russie.

2. Présenter les amendements que l'on sait au pacte de non agression. 3. Ne pas permettre que l'on discute le problème du libre-échange et du protectionnisme.

4. Ne pas laisser discuter non plus le problème des réparations, fût-ce indirectement et notamment à l'occasion du projet de sir Robert Horne sur la compensation des dettes entre Alliés.

5. Ceci est une nouveauté : admettre la « divisibilité des accords ». 6. En vertu de ce système ingénieux et imprévu, la France admet que tous les accords signés à Gênes n'ont pas besoin de porter la signature de tous les Etats présents. Ainsi l'Angleterre et l'Italie pourraient parfaitement reconnaître, pour leur part, les « accords de Gênes », sans que cela engageât les autres puissances présentes, cependant que la France et la Belgique pourraient refuser de signer le mémorandum russe, sans que cela gênât les autres Etats.

L'intransigence russe

Gênes, 5 mai. — Les Russes n'ont pas encore pris de décision touchant le mémorandum qui leur a été transmis mercredi matin par les puissances signataires. Un conseil important de la délégation des Soviets a eu lieu hier, au cours duquel une majorité se serait prononcée en faveur d'une intransigence absolue.

Un nouveau conseil a eu lieu aujourd'hui au siège de la délégation, à Santa-Margherita.

Dans l'entourage de la délégation russe, on annonce comme certain le départ de MM. Litvinoff et Ioffe pour Moscou, avec l'intention de se réunir à M. Tchitchérine, Krasina et Rakowski restés seuls à Gênes avec leurs secrétaires particuliers.

Une grande nervosité règne parmi la délégation russe, qui refuserait d'accepter le mémorandum, malgré les bruits qui ont couru que l'Angleterre et l'Italie offriront la reconnaissance de jure et le mémorandum était accepté.

Il est à remarquer que MM. Ioffe et Litvinoff passent comme représentant l'élément particulièrement intransigent de la délégation russe.

Une grave déclaration d'un fonctionnaire anglais

Un des deux fonctionnaires anglais chargés des relations avec la Presse, M. Noble-hall, vient de dire textuellement : « M. Lloyd George est décidé à faire croire à la France que l'Angleterre, la Belgique et l'Italie ont accepté le mémorandum russe, et que la France reste avec la Belgique, et par conséquent, fait échouer les négociations russes. Il ne sera plus question de croquet

La femme qui fit assassiner son mari

Elle a été condamnée, ainsi que son amant, aux travaux forcés

Reims, 5 mai. — Les débats de l'assassinat de Somme-Vesle se sont terminés devant les assises de la Marne.

Un sévère réquisitoire a été prononcé demandant l'application de la peine capitale pour Albert Legrand, qui tua de deux coups de revolver le mari de sa maîtresse, la femme Lézy, et pour cette dernière, qui arma le bras de son amant, ainsi qu'une sévère condamnation, pour complicité, à l'égard de la veuve Robert, mère de la femme Lézy.

Les deux accusés bénéficiant de circonstances atténuantes, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. La veuve Robert a été acquittée.

Le « Complot » communiste a été considérablement exagéré

Paris, 5 mai. — « L'Intransigeant » écrit : Au sujet du complot communiste : Il convient de mettre au point l'importance qu'on a pu attribuer dans une partie de la presse à cette affaire.

Nous sommes autorisés, par les milieux intéressés, à déclarer de la façon la plus formelle que cette importance a été très considérablement exagérée et même dénaturée.

Il est certes du devoir de la justice de surveiller les agissements des agitateurs de tous ordres et de les réprimer dès qu'ils sont susceptibles de troubler l'ordre. Mais dans le cas particulier, les agitateurs sont de petite envergure et ne ressemblent nullement comme on l'a écrit, à un vaste complot, à une vaste organisation. Toutefois, il se pourrait que l'on entende parler d'ici très peu de temps d'une affaire d'un caractère tout différent qui intéresse certaines organisations techniques d'un de nos grands ministères et qui amènerait, pour des motifs tout politiques de nombreuses arrestations.

Le crime d'un neurasthénique

IL A TUE SA FEMME PUIS S'EST FAIT JUSTICE

Depuis quelques mois, les époux Poitrier-Cuvellier étaient venus habiter avec leur vieille mère, à Lessines (Belgique).

Le mari, atteint de neurasthénie, était jaloux et des divisions étaient souvent dans le ménage, qui se composait de quatre enfants.

Jeudi, vers sept heures du matin, l'épouse Poitrier se dirigeait vers le lit où reposait sa petite fille pour la faire lever et l'apprêter pour l'école. Son mari, resté au lit, la saisit par le bras et armé d'un revolver tira sur la malheureuse, qui tomba foudroyée. Retournant son arme contre lui-même, il se tira une balle dans la bouche.

Aux cris poussés par la vieille mère, les voisins accoururent et prévint la police. Le mari respirait encore faiblement. On le transporta à l'hôpital, où il expira.

est que la France croit que l'Angleterre ne la soutiendra pas dans ce qu'elle revendique en vertu du traité de Versailles et que la Grande-Bretagne la sacrifiera pour renouer les relations commerciales avec la Russie et l'Allemagne.

L'Allemagne paiera

Paris, 5 mai. — L'Allemagne a fait savoir qu'elle effectuera le 15 mai le versement de 5 millions de marks prévu par le moratoire provisoire du 21 mars.

Un accord Italo-Bolchevick

Gênes, 5 mai. — Tout semble indiquer qu'un accord italo-bolchevick est à la veille d'être conclu.

SA GRACIEUSE MAJESTE la Reine de Lille

Elle sera élue aujourd'hui

Ce soir, en la salle d'honneur de la Mairie de Lille, doit avoir lieu l'élection de la « Reine des Reines », appelée à présider en toute joie avec ses Fêles de la Renaissance qui doivent se dérouler en cette ville les 4 et 5 juin prochains.

On a beau être que l'inconnu et le mystère sont les biens les plus précieux de l'humanité, nous sommes certains, pour notre part, que chacune des petites reines de quartier dont nous donnons aujourd'hui la photographie avec un grand point d'interrogation, accueillerait avec le plus charmant et le plus accentué des sourires de soulagement celui qui leur apprendrait sûrement par quoi de divination, laquelle d'entre elles, ce soir, sera élue et proclamée Reine des Reines.

Sera-t-elle brune comme Minerva ou blonde comme Vénus ? Sera-t-elle une beauté populaire ou une beauté aristocratique ? Saint-Sauveur aura-t-il l'honneur de fournir l'élue, ou Esquermes, ou le Vieux-Lille, ou... un autre quartier ? Verrons-nous apparaître au rang suprême la gentille Mlle Germaine Daemers ou la si ravissamment jolie Mlle Nelly Lambour, ou la toute belle Mlle Mariette Borne au pur profil ou Mlle Lucienne Ceulenaere, type de beauté demandée, ou encore la rieuse Mlle Honorine Vermander ? De nouveau, à la suite de chacun de ces noms, un grand, très grand point d'interrogation se pose.

Mais une chose dont nous sommes assurés, par exemple, c'est que quel que soit le résultat de l'élection, la ville d'ailleurs par ses candidatures elle-même et par leurs demoiselles d'honneur — aucune jalousie ne se manifesterait. Nos petites reines sont trop aimables, trop modestes et trop anges pour ne se point souvenir en temps opportun que « l'apre jalousie est un feu qui tisse la méchanceté, sœur de la sottise ».

Qui donc, encore une fois, sera celle qui sera donnée la pomme d'or de ce nouveau jugement de Paris ?... Eh bien ! Mais, parbleu, celle qui en sera la plus digne !... Le nom ?... le nom ?... Ah ! dame !... cherchez !... Les Paris sont ouverts !... V. B.

L'enfant dans le tiroir

Jeanne Vandewinckele, domiciliée rue du Centre, aux Lilles, attendait pour se marier le retour d'un jeune soldat. Mais l'heure de la classe était encore éloignée. Tandis que le jeune soldat languissait en Syrie, Jeanne se laissa séduire par un homme marié et devint enceinte. Quand l'enfant vint au monde, elle l'étouffa et plaça le petit cadavre dans le tiroir de sa commode, où on le découvrit huit jours plus tard.

La Cour d'assises de la Seine a condamné Jeanne Vandewinckele à trois ans de prison.

Annulation des élections de Marty et Bodino

Paris, 5 mai. — Le conseil de préfecture a été appelé cet après-midi à se prononcer sur la demande en annulation formée par le préfet de la Seine des élections des députés Marty et Bodino.

Le conseil a rendu sa décision une fois de plus et pour les mêmes motifs que précédemment. Il annule purement et simplement ces élections.

Un pantalon fera guillotiner deux assassins

La chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi de Frédéric Schneider et d'Emile Flesch, condamnés à mort par la Cour d'assises de la Moselle pour l'assassinat de M. Franz Michel, un vieillard habitant Reining, et du caissier Schreier.

Les deux bandits avaient été arrêtés en juillet dernier, après l'assassinat de M. Schreier, tué à coups de talon sur le grand trot et sur l'un d'eux on avait trouvé le pantalon de M. Franz Michel, dont on attribuait la mort à une attaque d'apoplexie.